Paris, le 18 Février 1971

Monsieur GAETANO FALZONE rue Mario Rapisardi, 16 PALERME (Sicile)

Monsieur,

Nous vous informons que, nous avons été dans l'obligation de verser aux autorités fiscales françaises, le montant de la retenue que nous avions effectuéesur notre règlement par caisse du 16.10.70 concernant l'à valoir du pour l'ouvrage "Histoire de la Mafia".

Vous trouverez sous ce pli, le reçu nº 49 d'un montant de Frs 415.82-

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

M à valor 250.000 line 20it Ff. 1750.-Taye 415.8e 2165.82

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 F

TEL. 326 74-46

C. C. P. Paris 388-84

JB/HF Serv. Compt. 6, Rue Casimir Delavigne, Paris 6°

R. C. SEINE 55-B-13.689 R. P. SEINE C. A. 12.092
N° IDENTIFICATION 553-75-114-0032

Paris, le 7 Janvier 1971

Monsieur GAETANO FALZONE Rue Mario Rapisardi, 16

PALERME (Sicile)

Monsieur,

Lors de votre passage à Paris le 16 Octobre 1970, nous vous avons remis la somme de Frs 1.750.— correspondant au règlement d'une partie de l'à valoir dû pour votre ouvrage "HISTOIRE DE LA MAFIA", soit la contre-valeur de 202.000 lires, nous restons vous devoir 48.000 lires, montant qui correspond à la retenue à la source sur les règlements à l'étranger.

Afin que nous puissions vous régler le montant retenu, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous fournir dès que possible l'imprimé RF 2 qui vous sera fourni sur votre demande par les autorités fiscales italiennes.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

5.115-71 invoti mos. R.F. 2

LIBRAIRIE A. FAYARD
Service Auteurs

Mme BARBE-DELMAS

TABSE RISCOSSE

Frag. e Dir.

Miltonie Volum Folia Commandate: L'Annus sufficient de commandate: L'Annus suf